



DES SOLUTIONS EN TRANSPORT COLLECTIF EXISTENT POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Différentes mesures d'atténuation en transport collectif sont en place afin de faciliter vos déplacements entre la Rive-Sud et Montréal durant la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine :

- Stationnements incitatifs gratuits sur la Rive-Sud, dont 4 à Boucherville
- Lignes d'autobus reliant les stationnements incitatifs au terminus Radisson à Montréal
 - Du lundi au vendredi : Boucherville – Montréal (ligne 461 du RTL – Gratuité dès le début des entraves majeures)
 - 7 jours sur 7 : Boucherville – Montréal (Bonification de la ligne 61 du RTL)
- Navette d'autobus 822 dans le secteur Longue-Pointe à Montréal
- Navette fluviale entre le quai municipal de Boucherville et le parc de la Promenade-Bellerive dans l'est de Montréal
 - Ajout de service les fins de semaine et prolongation jusqu'en novembre 2022
- Taxis collectifs à Boucherville
- Nouvelle configuration des voies sur la R-132 est pour faciliter l'accès au tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Mot du maire

400^e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE PIERRE BOUCHER

Le 1^{er} août dernier correspondait au 400^e anniversaire de naissance de Pierre Boucher. Celui-ci, avec son épouse Jeanne Crevier, a cofondé notre municipalité en 1667. Afin de souligner cette année particulière et de lui rendre hommage, plusieurs activités ont eu lieu à Boucherville ainsi qu'à Mortagne-au-Perche, sa ville natale qu'il quitta à l'âge de 13 ans afin de venir s'établir en Nouvelle-France avec ses parents. Il y vécut jusqu'à l'âge de 95 ans et eu entre autres 15 enfants.



Ainsi, une conférence organisée par la Société d'histoire des Îles-Percées de Boucherville (SHIP) et présentée par monsieur Michel Ganivet de l'Association historique Perche-Canada a eu lieu le 22 juin dernier au Cercle social Pierre-Boucher, situé au 31 rue Pierre-Boucher. Elle portait sur l'enfance de Pierre Boucher à Mortagne-au-Perche avant son départ pour la Nouvelle-France.

Une tournée historique à Trois-Rivières, organisée conjointement par le Club FADOQ de Boucherville et la SHIP, a eu lieu le 25 juin dernier. Une visite du musée Pierre-Boucher qui s'y trouve faisait partie du programme de cette tournée.

Un concours de drapeaux pour le 400^e anniversaire de naissance de notre fondateur a été organisé par les membres du Comité jeunesse de Boucherville. Vous pourrez découvrir les gagnants de ce concours en lisant le présent bulletin. Leurs drapeaux flottent fièrement à Boucherville et celui de la grande gagnante a même été hissé à l'hôtel de ville de Mortagne-au-Perche.

Le concert extérieur le Rendez-vous de la Mairie présenté le 7 juillet dernier fut dédié à monsieur Jean-Claude Lenoir, maire de Mortagne-au-Perche de 1989 à 2014. Lors de cet événement et en raison du caractère exceptionnel de cette année commémorative, deux prix Pierre-Boucher ont alors été remis, plutôt qu'un seul comme le veut la formule habituelle. Madame Madeleine Guérette qui a œuvré pendant 55 ans pour notre municipalité fut l'une des récipiendaires. L'autre prix Pierre-Boucher fut remis à monsieur Jean-Claude Lenoir afin de souligner sa carrière politique exceptionnelle de près de 60 ans.

Enfin, une délégation de Bouchervillois et de Bouchervilloises s'est rendue à l'hôtel de ville de Mortagne-au-Perche à la fin juillet afin d'assister au dévoilement d'une réplique identique de la statue de Pierre-Boucher qui trône devant notre hôtel de ville. Cette cérémonie fut alors retransmise en direct au salon Pierre-Boucher-et-Jeanne-Crevier de la bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère.

Je vous invite à lire le présent bulletin pour en savoir plus sur certaines des activités mentionnées ci-haut ainsi que sur plusieurs autres sujets et enjeux municipaux qui y sont traités.

Bonne lecture et au plaisir de vous revoir.



De gauche à droite : M. François Desmarais, conseiller municipal personnifiant Pierre Boucher, M. Claude Lenoir, ancien maire de Mortagne-au-Perche, M. Michel Ganivet, historien et président de l'Association Perche-Canada, M. Jean Martel, maire, M. Jacques Chagnon, ex-président de l'Assemblée nationale du Québec

Le maire Jean Martel et la conseillère municipale Jacqueline Boubane ont remis le prix Pierre-Boucher à M. Claude Lenoir, ancien maire de Mortagne-au-Perche en France, et à Mme Madeleine Guérette, pour ses 55 années de loyaux services en tant qu'employée municipale à Boucherville.

Jean Martel, maire



DISTRICT N°1
Isabelle Bleau



DISTRICT N°2
Raouf Absi



DISTRICT N°3
Josée Bissonnette



DISTRICT N°4
Anne Barabé



DISTRICT N°5
François Desmarais



DISTRICT N°6
Magalie Queval



DISTRICT N°7
Jacqueline Boubane



DISTRICT N°8
Lise Roy



LA VILLE ET SES PARTENAIRES PROTÈGERONT 2 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS DE TERRAIN DANS LE SECTEUR DU PARCHEMIN

La Ville et ses partenaires financiers annoncent avoir complété le montage financier aux fins de l'acquisition de 2 millions de pieds carrés de terrain dans le secteur Du Parchemin, situé entre la rue des Bois-Francis et les commerces sur le chemin de Touraine. Cette acquisition permet de protéger à perpétuité ce milieu naturel où l'on peut retrouver jusqu'à 32 espèces d'oiseaux et qui est reconnu comme habitat essentiel de la rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce désignée vulnérable au Québec et menacée au Canada.

UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE

Cette acquisition permet de contribuer à la création d'un corridor écologique entre le marais Harmonie et le parc de la Futaie. Un corridor écologique est une portion de territoire constitué de milieux naturels facilitant le passage de la faune terrestre d'un noyau de conservation à un autre. Il permet aussi à la flore de se disperser dans les différents milieux naturels et parcs qui font partie de ce corridor.

Cette acquisition est possible grâce à plusieurs partenaires financiers, dont Nature-Action Québec, Environnement et Changement climatique Canada, le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal, par l'entremise du programme de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. La Ville de Boucherville assume la balance du financement, soit 1,2M\$ pour un investissement total de plus de 7M\$.

Pour tous les détails concernant cette acquisition, consultez le boucherville.ca.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Vous avez accès à plusieurs services sur notre site Web. Que ce soit pour effectuer une demande pour un certain type de permis, vous inscrire à une activité de loisir, signaler la présence d'un bris ou d'un obstacle sur le territoire, plusieurs options s'offrent à vous. Rendez-vous au boucherville.ca sous la section des services en ligne !

Séance publique

19 SEPTEMBRE À 20 H

SALLE PIERRE-VIGER DE L'HÔTEL DE VILLE, 500, RUE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS

Vous pouvez suivre les séances publiques sur les ondes de TVRS (chaîne 9 ou HD 609 de Vidéotron), via la Webtélé, en simultané ou en reprise.

Tous les détails au boucherville.ca/seances et au tvrs.ca/conseils-en-direct.

Les séances sont également archivées sur notre compte Vimeo.

Pour joindre un membre du conseil, veuillez composer le 450 449-8105.

La carte des districts électoraux est accessible au boucherville.ca/districts.



PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES PATRIMONIAUX

Vous souhaitez réaliser des travaux de restauration ou de rénovation et votre bâtiment est d'intérêt patrimonial? Avant d'entreprendre des travaux, renseignez-vous sur nos deux programmes de subvention.

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER

Ce programme, qui a débuté le 25 mai 2021, vise la **restauration** d'un bâtiment d'intérêt et à valeur patrimoniale. Offerte en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), cette entente est d'une durée de 3 ans. Le total des engagements conjoints de la Ville (40 %) et du MCC (60 %) est de 1 M\$ par année. Toutefois, si ce montant n'est pas entièrement attribué lors de l'année courante, les sommes résiduelles pourront être attribuées lors d'une année subséquente.

PROGRAMME DE REVITALISATION DU VIEUX-BOUCHERVILLE ET DES BÂTIMENTS CITÉS MONUMENT HISTORIQUE

Entièrement financé par la Ville depuis 2014, ce programme permet aux citoyens du Vieux-Boucherville de recevoir une aide financière pour procéder à la **rénovation** d'immeubles ayant été construits avant 1960. L'enveloppe budgétaire totale pour la mise en œuvre de ce programme d'aide financière est de 90 000 \$ pour l'année 2022 et la date limite de dépôt des demandes est le **30 septembre**.

La Ville a le souci de contribuer à la mise en valeur et la préservation de son patrimoine bâti, en soutenant financièrement les propriétaires dans leurs travaux.

Pour connaître les modalités et les critères des programmes, consultez le boucherville.ca/restaurationpatrimoniale. Pour plus de renseignements, veuillez nous joindre au 450 449-8100, poste 8041, ou encore nous écrire à subvention.patrimoine@boucherville.ca.



LE PARC DE LA FRAYÈRE – UN JOYAU NATUREL

Connaissez-vous le parc de la Frayère? Ce splendide milieu naturel comporte plus de 50 espèces de poissons. Parmi celles-ci, 16 viennent y frayer, dont la marigane noire, le poisson-castor et le grand brochet. Les poissons sont tellement nombreux à venir s'y reproduire que la frayère du parc est surnommée « la pouponnière du fleuve »! La diversité biologique de ce parc est impressionnante! Plusieurs espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et même de mammifères y logent. Si on additionne à ce lieu unique la flore abondante et diversifiée ainsi que les espèces protégées qu'on y retrouve, ce parc est un milieu parfait d'observations et de découvertes pour les petits, comme pour les grands!

Une patrouille de l'organisme Ciel et Terre est mandatée par la Ville pour sensibiliser et informer les usagers sur les attraits et la valeur écologique des lieux, de même que sur l'importance de les protéger. La popularité de ce parc est croissante depuis plusieurs années et l'on observe malheureusement quelques comportements qui nuisent à l'écosystème local. Amis photographes, marcheurs, ornithologues, cyclistes, nous comptons sur vous pour respecter la faune qui utilise ces milieux naturels comme lieu de repos, d'alimentation et de reproduction! Voici quelques rappels lorsque vous fréquentez le parc:

- N'emmenez pas vos animaux domestiques. Ils y sont interdits, car ils affectent les animaux sauvages du site;
- Abstenez-vous de nourrir ou de déranger les animaux;
- Pensez à ramasser vos déchets;
- Évitez les bruits inutiles;
- Gardez-vous de prendre ou de modifier un élément naturel (pêche, chasse, cueillette de fleurs).
- Circulez dans les sentiers aménagés. La circulation hors sentier dégrade le milieu et nuit à la faune;

Notre objectif est de préserver une expérience nature paisible et, surtout, de conserver l'intégrité écologique des lieux. D'ailleurs, la Ville investit depuis plusieurs années dans l'acquisition de milieux naturels avec le souci de protéger ces sites. Toutefois, c'est avec votre aide, chers citoyens, que nous y parviendrons. Prenons soin de ce magnifique lieu ensemble!

SAMEDI - 9 H

Les Déjeuners du maire

1er OCTOBRE

BIBLIOTHÈQUE MONTARVILLE-BOUCHER-DE LA BRUÈRE
501, chemin du Lac

VEZ DISCUTER DE TOUT AVEC VOS ÉLUS!
Apportez votre tasse réutilisable.

TRIATHLON

BOUCHERVILLE - 2022

DUATHLON

**PARTICIPEZ
À LA 6^e ÉDITION**
**ÉVÈNEMENT
POUR TOUS!**

Que ce soit pour une remise en forme, pour relever un défi personnel, pour encourager vos enfants à la pratique de saines habitudes de vie, pour consolider l'esprit d'équipe entre collègues de travail ou pour le volet compétitif de haut niveau, le Triathlon-Duathlon saura vous plaire. Chacun d'entre vous y trouvera certainement la catégorie qui lui convient parmi celles offertes cette année. Organisation hors pair, installations neuves, animation, service de repas chaud, halte-garderie et dernier événement prévu au calendrier, **venez vivre l'expérience Boucherville!**

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La Ville de Boucherville a besoin de l'appui de nombreux bénévoles pour assurer le bon déroulement de cet événement sportif. Les volontaires auront la possibilité de choisir entre une assignation d'une demi-journée ou d'une journée complète. De nombreux postes sont offerts et seront encadrés par des gens d'expérience.

Deux façons de vous inscrire :

- Par téléphone auprès du Centre d'action bénévole de Boucherville : 450 655-9081, poste 232;
- Par courriel : soutien.organismes@cabboucherville.ca.

Beau temps, mauvais temps!

Départ : Parc Pierre-Laporte : 490, chemin du Lac

LES FRAIS INCLUENT :

- Dossard
- Chronométrage à puce
- Point de rafraîchissement
- Médaille de participation
- Chandail
- Bonnet de bain
- Premiers soins et sécurité sur le parcours
- Service de repas chaud

Cet événement est au profit de trois organismes humanitaires de Boucherville : Centre de Répit-Dépannage aux Quatre Poches, Fondation Source Bleue et Fondation Jeanne-Crevier.

TRIATHLON CATÉGORIES	NATATION	VÉLO	COURSE	INSCRIPTION / FRAIS Jusqu'au 25 septembre, 23 h 59
JEUNESSE 2 - U7 ET U9 6 à 9 ans	50 m	1,5 km	500 m	30 \$
JEUNESSE 3 - U9 ET U11 8 à 11 ans	100 m	3 km	1 km	35 \$
JEUNESSE 4 - U11 ET U13 10 à 13 ans	200 m	5 km	1 km	40 \$
U13 - 12-13 ans	350 m	10 km	2,5 km	50 \$
U15 - 14-15 ans	350 m	10 km	2,5 km	50 \$
INITIATION - 12 ans et +	350 m	10 km	2,5 km	50 \$
SPRINT - 16 ans et +	750 m	20 km	5 km	105 \$
SPRINT - ÉQUIPE* 14 ans et +	750 m	20 km	5 km	165 \$/équipe
SPRINT - DÉFI ENTREPRISE* 14 ans et +	750 m	20 km	5 km	165 \$/entreprise
SÉRIE COLLÉGIALE/ UNIVERSITAIRE - 16 ans et +	750 m	20 km	5 km	65 \$
OLYMPIQUE 18 ans et +	1,5 km	40 km	10 km	105 \$
OLYMPIQUE - ÉQUIPE* 16 ans et +	1,5 km	40 km	10 km	165 \$/équipe

*Équipe et défi entreprise : Un athlète par épreuve

DUATHLON CATÉGORIES	COURSE	VÉLO	COURSE	INSCRIPTION / FRAIS Jusqu'au 25 septembre, 23 h 59
INITIATION - 12 ans et +	2,5 km	10 km	1 km	50 \$
SPRINT - 16 ans et +	5 km	20 km	2,5 km	105 \$
SPRINT - ÉQUIPE* 14 ans et +	5 km	20 km	2,5 km	155 \$/équipe
SPRINT - DÉFI ENTREPRISE* 14 ans et +	5 km	20 km	2,5 km	155 \$/entreprise
OLYMPIQUE - COUPE QUÉBEC SPARK 18 ans et +	10 km	40 km	5 km	110 \$
OLYMPIQUE 18 ans et +	10 km	40 km	5 km	105 \$
OLYMPIQUE - ÉQUIPE* 16 ans et +	10 km	40 km	5 km	155 \$/équipe

Renseignements : triathlon@boucherville.ca, 450 449-8100, poste 8019 BOUCHERVILLE.CA/TRIATHLON
L'horaire final des départs vous sera acheminé par courriel à compter du 29 septembre à 18 h.



BANNISSONS LES SACS DE PLASTIQUE ET APPORTONS NOS SACS RÉUTILISABLES!

Saviez-vous qu'entre 1,4 et 2,7 milliards de sacs en plastique sont distribués chaque année au Québec? Selon la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), seulement 14% de ces sacs sont récupérés et une partie se retrouve souvent dans l'environnement où ils peuvent mettre jusqu'à 1000 ans pour se décomposer.

Afin d'inciter les consommateurs et les commerçants à adopter des comportements écoresponsables, la Ville de Boucherville fait sa part et contribue à l'effort collectif pour l'environnement en adoptant un règlement qui interdit la distribution des sacs d'emplettes de plastique dans les commerces de détail de son territoire, quelle qu'en soit l'épaisseur.

Les sacs interdits sont les suivants :

- Sacs d'emplettes de plastique;
- Sacs d'emplettes oxodégradables ou oxofragmentables;
- Sacs d'emplettes biodégradables ou compostables.

Les sacs réutilisables demeureront quant à eux permis!

POURQUOI INTERDIRE LES SACS DE PLASTIQUE, « QUELLE QU'EN SOIT L'ÉPAISSEUR » ?

Depuis 2016, plusieurs villes du Grand Montréal ont banni les sacs de plastique de moins de 50 microns. La Ville de Boucherville craignait toutefois que les sacs de plastique minces soient remplacés par des sacs plus épais, ayant un impact environnemental encore plus lourd. Elle a donc préféré miser sur la sensibilisation plutôt que sur cette interdiction limitée. Aujourd'hui, un mouvement s'opère dans les villes de la région et Boucherville en fait partie : le bannissement visera tous les sacs d'emplettes en plastique.

GESTES À ADOPTER

Une bonne façon de diminuer l'impact environnemental des sacs de plastique est d'adhérer au principe des 4R : Refuser, Réduire, Réutiliser et Recycler.

REFUSER

Le meilleur sac est celui qu'on n'utilise pas. Si on n'en a pas besoin, on n'en utilise pas.

RÉDUIRE

Diminuons l'utilisation des sacs de plastique en optant pour d'autres choix, comme des sacs ou des contenants réutilisables (ex. : panier, boîte, etc.) pour transporter nos produits.

RÉUTILISER

La meilleure solution pour remplacer le sac de plastique est le sac réutilisable, c'est-à-dire un sac dont le type de matériau et la qualité de l'assemblage font en sorte qu'il est spécifiquement conçu pour de multiples usages pendant plusieurs années. Il est important d'apporter ses sacs pour éviter d'en acheter *des tonnes* et d'augmenter notre impact sur l'environnement.

RECYCLER

Si l'utilisation d'un sac de plastique semble incontournable (ex. : pour des questions d'hygiène), il est encore plus important de le recycler après son utilisation. En rassemblant tous les sacs de plastique souple dans un sac transparent, vous créez un sac de sacs qui peut être déposé dans le bac bleu. De cette manière, il sera facilement repérable au centre de tri pour être recyclé.

INTÉRÊT ENVIRONNEMENTAL DE CES GESTES

En plus d'être difficilement recyclables et d'être une nuisance visuelle, ces sacs de plastique ont des impacts environnementaux sur les différents écosystèmes. Par exemple, les particules de plastique peuvent être ingérées par la faune et entrer dans la chaîne alimentaire, dont l'humain fait partie.

De plus, la dégradation du plastique crée des microparticules qu'on appelle des microplastiques. Ils sont pratiquement impossibles à filtrer par les usines de traitement des eaux et peuvent se retrouver dans notre eau potable.

À RETENIR!

L'idée, c'est de réduire à la source, c'est-à-dire de diminuer son utilisation de sacs de plastique en utilisant des sacs réutilisables. J'apporte mon sac. Je fais ma part.

Surveillez le boucherville.ca pour plus de détails.



ORDRE DU MÉRITE

VILLE DE BOUCHERVILLE

L'Ordre du mérite de la Ville de Boucherville récompense le dévouement et l'engagement de personnes émérites qui, à titre individuel ou collectif, ont fait rayonner la municipalité ou ont contribué au mieux-être de la communauté, tant au niveau local, régional, national qu'international.

LE PRIX PIERRE-BOUCHER

Cette distinction est réservée aux candidats qui se sont démarqués par un accomplissement exceptionnel, par des réalisations hors du commun ou par un rayonnement unique dans un secteur spécifique. Il s'agit de modèles inspirants pour l'ensemble de la communauté.



Raouf Absi, conseiller municipal, Lise Roy et Jacqueline Boubane, conseillères municipales, Madeleine Guérette, récipiendaire, Magalie Queval, conseillère municipale, Jean-Claude Lenoir, récipiendaire, François Desmarais, conseiller municipal, Jean Martel, maire de Boucherville, Josée Bissonnette, Isabelle Bleau et Anne Barabé, conseillères municipales.



MADELEINE GUÉRETTE

Madame Madeleine Guérette a été au service de la Ville de Boucherville pendant plus d'un demi-siècle, soit pendant 55 ans. Elle a amorcé sa carrière à la réception du Centre sportif Pierre-Laporte le 14 juillet 1966 et y est restée jusqu'à sa fermeture en 2015, pour ensuite travailler à la réception du Centre multifonctionnel Francine-Gadbois. Elle a vu grandir et évoluer des générations de Bouchervillois venus pratiquer leur sport ou leur loisir favori. Présence rassurante, source intarissable d'informations, et incarnation de la loyauté, Madame Guérette est une grande inspiration de vitalité, de rigueur et de dévouement pour tous ceux et celles qui ont eu le bonheur de la côtoyer.



JEAN-CLAUDE LENOIR

Monsieur Jean-Claude Lenoir est un grand homme politique qui a été maire de Mortagne-au-Perche de 1989 à 2014. Fêré d'histoire, il se dévoue à renforcer les liens historiques qui unissent le Perche et le Québec, où il a effectué de très nombreux séjours. Quelques mois avant le jumelage qui scellera l'amitié entre Boucherville et Mortagne-au-Perche en 1967, il a été le premier élu mortagnais à se rendre à Boucherville, en 1966. Les liens qu'il a tissés avec notre municipalité et nos citoyens sont indéfectibles, et ce, depuis maintenant cinq décennies. L'amitié qui unit nos deux villes est en grande partie attribuable à son implication, sa persévérance et sa grande ouverture d'esprit.

RÉCIPIENDAIRES 2022

LE PRIX LOUIS-LACOSTE

Cette distinction est réservée aux candidats qui posent ou ont posé des gestes concrets ayant des retombées directes positives sur la communauté, ou qui ont accompli une grande réalisation individuelle ou collective.



Raouf Absi, Isabelle Bleau et François Desmarais, conseillers municipaux, Jean-Louis Richer, récipiendaire, Jean Martel, maire de Boucherville, Olivette Lapointe, Georges Gratton et Michel Ganivet, récipiendaires, Jacqueline Boubane, conseillère municipale et porte-parole du projet, Lise Roy, Magalie Queval et Josée Bissonnette, conseillères municipales.



OLIVETTE LAPOINTE

Madame Olivette Lapointe est une femme très impliquée bénévolement dans la communauté, tout particulièrement au sein de l'organisme *Les Filles d'Isabelle de Boucherville* ainsi que dans le domaine du chant lyrique. Organisatrice hors pair, elle a présenté de nombreux concerts de chant choral au cours des dernières décennies et a fait la mise en scène d'opérettes qui ont marqué l'imaginaire de plusieurs. Et comme si ces nombreuses heures d'implication et de bénévolat n'étaient pas suffisantes, elle a également fait vivre la mission des *Filles d'Isabelle* avec passion, dévouement et générosité. Elle est une citoyenne inspirante au cœur et à la voix d'or.



JEAN-LOUIS RICHER

Ancien conseiller municipal de la Ville de Boucherville, monsieur Jean-Louis Richer est un homme de cœur. Bénévole aguerri, il s'implique de façon exceptionnelle dans la communauté, particulièrement auprès de l'Unité pastorale de Boucherville et de la paroisse Saint-Sébastien depuis plus de 20 ans. Il est reconnu comme étant un homme généreux, rassembleur, doté d'un leadership hors du commun et sachant rallier ses concitoyens à des causes caritatives, sportives ou politiques qui lui sont chères. Il est une source d'inspiration pour la communauté. Monsieur Richer a reçu le 31 octobre 2021 la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés en raison de son grand engagement social et communautaire.



GEORGES GRATTON

Monsieur Georges Gratton est une sommité en transport collectif, domaine dans lequel il a travaillé pendant plus de 40 ans. Spécialiste de la logistique des transports, il a œuvré dans cette industrie tant au niveau du transport collectif urbain, de l'industrie du chemin de fer, du transport des marchandises que de la distribution. Retraité, mais toujours actif, il partage son expertise auprès d'organismes et d'entreprises. Il a reçu plusieurs prix prestigieux au cours de sa carrière, dont récemment le Prix W. G. Ross pour souligner l'œuvre de toute une vie en transport collectif. Il est également membre du Temple de la renommée de l'Association canadienne du transport urbain (ACTU).



MICHEL GANIVET

Monsieur Michel Ganivet est un journaliste français, auteur, conférencier, président de l'association Perche-Canada et spécialiste de renommée internationale de Pierre Boucher. Originaire de Mortagne-au-Perche, ville française jumelée à la Ville de Boucherville, il se passionne pour la généalogie, le patrimoine et l'histoire, et souhaite ardemment faire connaître au grand public le comté du Perche, son histoire et ses liens avec le Canada. Fondée en 1956, Perche-Canada a pour objectif de renouer et d'entretenir les liens entre les habitants du Perche d'aujourd'hui et les descendants des émigrants partis de la province vers la Nouvelle-France au 17^e siècle. Perche-Canada perpétue le souvenir de cette page d'histoire par diverses activités de recherche, des animations, des voyages et par de nombreuses commémorations.



400^e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DU FONDATEUR DE BOUCHERVILLE

La délégation bouchervilloise lors de sa visite à Mortagne-au-Perche.

UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE ASSISTE AU DÉVOILEMENT DE LA STATUE DE PIERRE BOUCHER À MORTAGNE-AU-PERCHE

Le 30 juillet dernier, à l'occasion du 400^e anniversaire de naissance de Pierre Boucher, une délégation officielle composée du maire, M. Jean Martel, d'un élu municipal, M. François Desmarais, et de membres de la Commission des jumelages, s'est rendue à Mortagne-au-Perche en France, ville natale du fondateur de Boucherville. Ils ont ainsi pu assister à la cérémonie officielle du dévoilement de la statue de Pierre Boucher. Cette statue en bronze, œuvre du sculpteur Alfred Laliberté (1878-1953), est une réplique exacte de celle exposée à l'avant de l'hôtel de ville de Boucherville ainsi que celle devant l'Assemblée nationale du Québec. Elle commémore cet homme illustre qui a joué un rôle majeur dans le développement de la Nouvelle-France. Rappelons que la Ville de Boucherville est jumelée avec Mortagne-au-Perche depuis 1967 et qu'un profond lien d'amitié unit les deux municipalités.

RETRANSMISSION EN DIRECT

Cette cérémonie a été retransmise en direct au salon Pierre-Boucher et Jeanne-Crevier de la bibliothèque municipale devant plus d'une trentaine de personnes, dont certains membres du conseil municipal, M. Jean-François Dupuis, attaché politique de M^{me} Nathalie Roy, députée de Montarville, ainsi que des membres de la Commission des jumelages, du Comité jeunesse, de la Société d'histoire des Îles-Perchées, de la Société du patrimoine de Boucherville et de l'Association Québécoise du Goûte-Boudin de Boucherville.

DRAPEAU DES FESTIVITÉS

Lors de l'événement, la Ville de Mortagne-au-Perche a également hissé le drapeau officiel des festivités offert par la délégation bouchervilloise. Ce drapeau est l'œuvre d'Amandine Lessard (13 ans), jeune citoyenne de Boucherville, gagnante du concours organisé par le Comité jeunesse de Boucherville. Un exemplaire de ce même drapeau flotte déjà fièrement près de l'hôtel de ville de Boucherville. Vous pouvez également admirer les deux autres drapeaux finalistes. Celui imaginé par les frères Arnaud et Éloi Tancrez Barbey (8 ans) a été hissé sur le mât situé près du monument de la paix au côté de la bibliothèque municipale. Quant à celui d'Émilie Ouellette (10 ans), il est visible dans la salle du conseil municipal. Nous félicitons chaleureusement les quatre finalistes, ainsi que la trentaine de jeunes âgés de moins de 17 ans qui ont participé au concours.



M. Jean-Claude Lenoir, ancien maire de Mortagne-au-Perche, M. Jean Martel, maire, Amandine Lessard (gagnante), M. François Desmarais, conseiller municipal, ainsi que des membres de la Commission des jumelages, de la Société d'histoire des Îles-Perchées, de la Société du patrimoine de Boucherville, de l'Association Québécoise du Goûte-Boudin de Boucherville et de la Légion Royale Canadienne Filiale 266, Pierre-Boucher de Boucherville.

Pour plus de détails et pour voir les drapeaux gagnants, consultez le boucherville.ca/concoursdrapeau.



Marche des aînés 9 septembre à 12 h 30 Centre multifonctionnel Francine-Gadbois

Inscription requise au 450 449-8640
ou au boucherville.ca/bienvieillir

GRATUIT

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS 2022

Une programmation spéciale est prévue le 30 septembre prochain au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois afin de souligner la Journée internationale des aînés.

En effet, les aînés bouchervillois sont invités au lancement du calendrier 2022-2023, comportant toutes les activités du programme *Bien vieillir à Boucherville*. Ce sera l'occasion d'ajouter des activités de la programmation à votre agenda, telles que le Bal des aînés, les activités spéciales et les conférences ainsi que les portes ouvertes de nos organismes partenaires. En plus des activités offertes, ce rassemblement de citoyens représente une occasion en or afin de tenir notre deuxième phase de la consultation publique en lien avec la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés.

Joignez-vous à nous ! Restez à l'affût de tous les détails au boucherville.ca/bienvieillir.



PARTICIPEZ À LA PROCHAINE ÉTAPE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE !

La première étape de la consultation publique pour la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés a connu un franc succès au début de l'été. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre au sondage. En vous exprimant sur vos intérêts et vos préoccupations, vous nous aidez à faire de la ville un milieu de vie à votre image.

La deuxième phase de cette consultation aura lieu cet automne. Votre contribution permettra d'approfondir nos réflexions sur les champs d'intervention suivants : activités sportives, culturelles et de loisirs, participation sociale et appartenance à la vie communautaire, habitation et milieu de vie, transport et mobilité, santé et services sociaux, espaces extérieurs et bâtiments, communications et relations avec les citoyens, sécurité, respect et inclusion sociale ainsi que réussite éducative.

Le vendredi 30 septembre prochain, nous profiterons donc des activités entourant la Journée internationale des aînés pour lancer officiellement cette deuxième phase et poursuivre la consultation auprès des aînés (50 ans et plus). Cette deuxième phase se tiendra sous forme de forums de discussion où les acteurs du milieu seront également entendus. Les dates pour les volets famille et jeunesse ne sont pas encore déterminées, mais surveillez nos différentes publications pour plus de détails et pour vous y inscrire.

UNE SEULE ET MÊME POLITIQUE

L'aboutissement de cette consultation sera la rédaction de la Politique de la famille et des aînés qui verra le jour au printemps 2023. En effet, la Politique municipalité amie des aînés (MADA) ainsi que la Politique familiale municipale (PFM) formeront désormais une seule et même politique. Portée par l'intention d'être la plus inclusive et représentative des visages de la municipalité, nous désirons ainsi profiter de cette mise à jour pour intégrer pleinement le réflexe « intergénérationnel » dans notre démarche. Celle-ci témoigne de notre volonté et de notre engagement à contribuer au mieux-être des familles en portant une attention particulière aux aînés et aux personnes plus vulnérables.

Pour plus de détails ou pour vous inscrire aux séances de consultation : boucherville.ca/traidunion.

AUTOMNE

PROGRAMMATION CULTURELLE

2022

UNE RENTRÉE CULTURELLE VIVANTE
ET DIVERSIFIÉE À NE PAS MANQUER !

La culture est au rendez-vous !



© Jean-Charles Labarre

PANORAMA



© Caroline Laberge

ENTRACTE



© David Paradis

CAFÉ-CABARET

*Retrouver vos séries de spectacles
et de conférences préférées*



© Julie Trothier

CLASSIQUE-CAFÉ

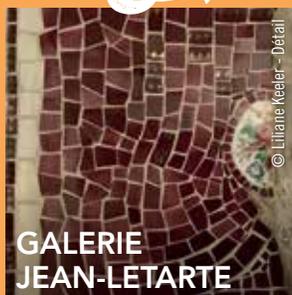


CULTURE TA VIE



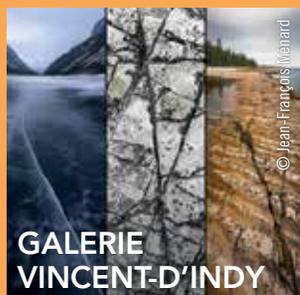
COMICO

En exposition cet automne



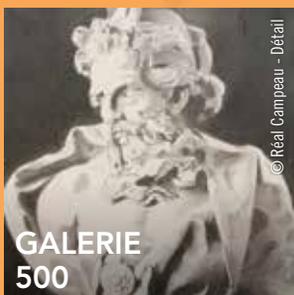
© Liliane Keeler - Détail

GALERIE
JEAN-LETARTE



© Jean-François Michard

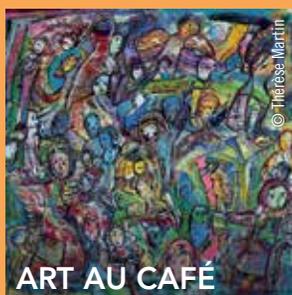
GALERIE
VINCENT-D'INDY



© Réal Campeau - Détail

GALERIE
500

Admirez l'art sous toutes ses formes !
boucherville.ca/galleries



© Thérèse Martin

ART AU CAFÉ



ESPACE A



GALERIE LEZ'ARTS

Prévente exclusive

RÉSIDENTS DE BOUCHERVILLE : DÈS LE 6 SEPTEMBRE, MIDI
CODE PROMO : DISPONIBLE DANS VOTRE CARNET CULTUREL REÇU À DOMICILE

NON-RÉSIDENTS : DÈS LE 12 SEPTEMBRE, MIDI

BILLETS ET LAISSEZ-PASSER boucherville.ca/billetterie OU 450 449-8640

AUSSI À LA BIBLIOTHÈQUE

Explorez NOTRE COLLECTION
RICHE ET VARIÉE DE *jeux de société*



PETITES SORTIES

Devenez un artiste ! EMPRUNTEZ
UNE *boîte de création artistique*
ET RÉALISEZ UNE ŒUVRE !



QUARTIER B

Explorez le ciel étoilé
avec ASTRO-BIBLIO



PASSEZ
AU SALON

Découvrez NOS *Soirées*
à emporter POUR PROFITER
D'UNE SOIRÉE CINÉMA MÉMORABLE !

Un vent de fraîcheur



EXPOSITIONS
ANIMATIONS
PRESTATIONS



LES CHIENS EN LAISSE, POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !

Dans le but d'assurer le maintien de la qualité de vie et la sécurité de tous, nous souhaitons rappeler aux propriétaires de chien qu'ils ont l'obligation de maintenir leur animal en laisse en tout temps hors d'une bâtisse ou d'un terrain clôturé. À noter qu'il est aussi interdit d'entrer dans un bâtiment municipal avec un animal, sauf si celui-ci est un chien d'assistance.

Rappelons que la présence d'un chien, accompagné ou non de son gardien, est interdite sur les terrains de jeux de la ville (terrain synthétique, terrain de baseball, aire avec modules de jeux, etc.). Comme la présence des chiens peut nuire à la faune et la flore des milieux plus sensibles, ils sont interdits, même en laisse, dans les terrains zonés nature, milieu naturel ou boisé, tels que le parc de la Frayère, le parc de la Futaie, le parc du Boisé-du-Pays-Brûlé ou le boisé Du Tremblay. Cependant, les chiens tenus en laisse par leur gardien sont acceptés sur les autres terrains ou parcs de la municipalité.

Les citoyens qui souhaitent participer aux activités publiques organisées par la Ville peuvent également le faire accompagnés de leur chien, à condition que ce dernier soit en laisse en tout temps.

AIRE D'EXERCICE CANIN

Saviez-vous qu'il existe une aire d'exercice canin? Rendez-vous derrière la Maison des jeunes La Piaule au 540, chemin du Lac pour profiter de cet espace. Vous devez vous stationner dans le stationnement public situé de l'autre côté de la rue.

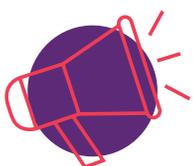
La Ville compte sur la bonne conduite des citoyens dans le respect de ses règlements afin d'assurer la sécurité de tous.

Pour connaître la réglementation complète relative aux chiens et aux chats, consultez le boucherville.ca/animaux.



26^e ÉDITION
**29 SEPTEMBRE
AU 2 OCTOBRE**

Sous le thème « Haut et fort! », célébrez la culture sous toutes ses formes. Saluez le talent des artistes et des organismes participants.



**UNE MULTITUDE
D'ACTIVITÉS GRATUITES!**

**DÉMONSTRATIONS | CONFÉRENCES | EXPOSITIONS
PROJECTIONS ARTISTIQUES ET ARCHITECTURALES
ART EN DIRECT | HISTOIRE ET PATRIMOINE
IMPRO PICTURALE | CIRQUE | LITTÉRATURE | MUSIQUE**

Restez à l'affût de notre programmation colorée au boucherville.ca/jdc.



ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS, BIENVENUE À LA BIBLIOTHÈQUE !

Septembre est arrivé ! Il est maintenant temps de ranger sa serviette de plage et de sortir cahiers et crayons pour la rentrée scolaire. La bibliothèque est heureuse d'accompagner les étudiantes et les étudiants de Boucherville dans leurs travaux scolaires !



NOS ESPACES DE TRAVAIL COUPS DE CŒUR

Vous avez besoin d'un espace de travail silencieux et inspirant pour faire vos lectures et vos travaux scolaires? Nous vous proposons l'Espace Montarville-Boucher-De La Bruère au troisième étage de la bibliothèque. Avec une vue splendide sur le parc de la Rivière-aux-Pins, un calme et une sérénité règnent sur cet espace patrimonial. Vous y trouverez à proximité notre collection de dictionnaires et d'encyclopédies, de même que nos journaux et revues. Entre deux lectures, pourquoi ne pas jeter un coup d'œil sur l'exposition permanente qui agrément les murs de l'étage?

Toujours si vous êtes à la recherche d'un espace calme, le salon Pierre-Boucher-et-Jeanne-Crevier est à votre disposition au premier étage de la bibliothèque, loin de l'action et du bruit. À quelques pas de là, vous aurez accès à notre vaste collection de livres documentaires pour vous accompagner dans vos travaux de recherche.

Enfin, pour vos projets de groupe, renseignez-vous auprès du bureau d'aide au lecteur ou appelez à la bibliothèque pour réserver l'une de nos trois salles de travail.

VOS BATTERIES SONT À PLAT ?

Parce qu'une batterie chargée et une connexion à Internet sont des ressources essentielles pour les étudiants, nos espaces sont munis de prises électriques pour brancher vos appareils et d'un réseau Wi-Fi performant. Vous avez oublié votre fil? Nous pouvons vous prêter des chargeurs pour les principaux modèles de téléphone aux bureaux d'aide au lecteur.



DES CONSEILS AVISÉS

Les bibliothécaires et les techniciens en documentation qui offrent le service d'aide au lecteur détiennent une formation académique leur permettant de vous accompagner dans vos recherches. Comment reconnaître un article de qualité? Quels sont les bons réflexes que tout étudiant devrait avoir pour valider l'information qu'il a entre les mains? Comment fonctionnent les ressources numériques? Comment effectuer une recherche au catalogue? N'hésitez pas à leur demander des conseils afin qu'ils puissent vous partager leurs trucs et astuces!



Programmation : consultez le carnet culturel, le programme de loisirs ou le boucherville.ca/evenements. Collections physiques et numériques : boucherville.ca/bibliotheque Renseignements : bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère, 450 449-8650



COVID-19

AVIS IMPORTANT

Malgré la reprise de nos activités, nous vous conseillons de prendre rendez-vous ou de consulter les heures d'ouverture avant de vous déplacer vers l'un de nos points de services.

boucherville.ca/coronavirus

RENSEIGNEMENTS : 450 449-8100 ou information@boucherville.ca

Conseil municipal	450 449-8105	Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire	450 449-8640
Direction générale et service de la participation citoyenne	450 449-8125	Bibliothèque	450 449-8650
Direction des finances et des approvisionnements	450 449-8110	Café centre d'art	450 449-8300
Ligne info-taxes	450 449-8115	Centre Mgr-Poissant	450 449-8100, poste 8905
Direction des ressources humaines	450 449-8615	Maison dite Louis-H.-La Fontaine	450 449-8347 450 449-8651
Direction des travaux publics	450 449-8630	Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs	450 449-8640
Direction de l'urbanisme	450 449-8620	Centre des glaces Gilles-Chabot	450 641-1695
Comptoir des permis	450 449-8625	Chalet du parc Pierre-Laporte	450-449-8100, poste 8790
Service des permis et des inspections		Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	450 449-8640
Entreprises	450 449-8635	Direction des communications et des relations publiques	450 449-8120
Citoyens	450 449-8625	Service 211	2-1-1
Service du patrimoine et de l'architecture	450 449-8620	Service de police	450 463-7011
Service de la planification urbaine	450-449-8620	Sécurité incendie	450 463-7038
Direction de l'environnement et de la transition écologique	450 449-8620	Service de l'évaluation	450 463-7177
Ligne info-environnement	450 449-8113	Cour municipale	450 463-7006
Direction du génie	450 449-8610		
Direction du greffe	450 449-8605		

Distribué gratuitement dans tous les foyers bouchervillois. Aussi disponible dans les bâtiments municipaux et au boucherville.ca.
Tirage : 20 000 exemplaires



Capsule hebdomadaire
jeudi : 7h 45 - 16h 45 - 19h 45
Le FM 103,3, la référence en cas de situation d'urgence

SUIVEZ-NOUS!

ABONNEZ-VOUS À NOS INFOLETTRES
boucherville.ca/infolettres



COLLECTE résidus verts

22
avril

au

25
novembre



VENREDIS

7h à 18h

Le **botin des récupérateurs** pour encourager — à ne pas jeter —



COLLECTE matières organiques

POUR LES RÉSIDENTS DESSERVIS
boucherville.ca/matieresorganiques

LUNDIS

7h à 18h



COLLECTE ordures ménagères et encombrants

LUNDIS

7h à 18h



COLLECTE appareils froids

appareils froids

CES APPAREILS SONT AUSSI ACCEPTÉS AUX ÉCOCENTRES MARIE-VICTORIN, SAINT-BRUNO ET PAYER.

SUR DEMANDE VOUS DEVEZ COMMUNIQUER AVEC LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS AU 450 449-8630.



COLLECTE matières recyclables

JEUDIS

7h à 18h



PROBLÈMES DE COLLECTE, OBTENIR UN BAC DE RECYCLAGE OU DE MATIÈRES ORGANIQUES
Direction des travaux publics : 450 449-8630



boucherville.ca/collectes
boucherville.ca/bottinrecuperateurs
Info-environnement : 450 449-8113

Imprimé sur Rolland Enviro Print. Ce papier contient 100% de fibres postconsommation, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC® et Garant des forêts intactes^{MC}.



VENTES-DÉBARRAS

Se débarrasser sans jeter!

17-18 septembre

Pour promouvoir ou découvrir les ventes-débarras, utilisez notre nouvelle carte interactive.

boucherville.ca/ventesdebarras

marché PUBLIC

QUALITÉ • FRAÎCHEUR • VARIÉTÉ

Ça vaut le détour!

OUVERT JUSQU'À LA FIN OCTOBRE
1020, RUE LIONEL-DAUNAIS



Ça vaut le détour!

OUVERT JUSQU'À LA FIN OCTOBRE
1020, RUE LIONEL-DAUNAIS

BOUCHERVILLE.CA/MARCHEPUBLIC